

réadaptation grâce à l'enseignement donné sous les auspices de la Croix-Rouge.

Toutes les sections de la Société nationale dans ces pays lointains disposent de volontaires qui visitent régulièrement les malades. Actuellement, et à travers tout le territoire, les membres de la Croix-Rouge réalisent pratiquement l'idéal humanitaire et la Croix-Rouge de la Jeunesse a pris un bon départ : les programmes de santé, d'hygiène et de salubrité ont été discutés dans les cercles, et la notion de service à l'égard du prochain y est inculquée avec persévérance.

CHILI

On se souvient que la Revue internationale a évoqué, dans son numéro de novembre 1956, l'activité de la section aéronautique de la Croix-Rouge libanaise et signalé, à propos de l'action de secours de la Croix-Rouge au moyen de l'aviation, les problèmes que posent cette activité relativement nouvelle, principalement en ce qui concerne la formation du personnel infirmier de l'air. Nous pensons intéressant de reproduire quelques passages de l'article que le Dr Julio Infante Varela, commandant du Groupe sanitaire des Forces aériennes du Chili, publie dans l'organe officiel de la Croix-Rouge chilienne, Cruz Roja Chilena (N° 17), sur l'« Aviation sanitaire ».

En raison des conditions géologiques et géophysiques qui le caractérisent, le Chili est exposé à de fréquents et soudains cataclysmes : tremblements de terre, éruptions volcaniques, etc. D'autre part, les moyens de communication et de transport dont il dispose sont non seulement rares mais encore trop lents. C'est pourquoi le Dr Goghlan, pilote civil et président de la Section de la Croix-Rouge de Providencia, proposait, en 1925 déjà, de créer une organisation bénévole grâce à laquelle on pourrait assister, au moyen d'avions-ambulances, les personnes

qui, éloignées des centres hospitaliers, pourraient avoir besoin de secours d'urgence. Cette idée prit corps en décembre 1947 et le Conseil directeur du Service d'Assistance sanitaire aérienne se constitua, le Chili s'assurant ainsi le privilège d'être le seul pays d'Amérique du Sud qui possédât une organisation de ce genre. Elle avait, entre autres avantages, celui d'offrir ses services à titre bénévole, pilotes civils et militaires, médecins et infirmières ne recevant aucune rémunération. Cependant, cette organisation disparut, ne disposant plus que de deux avions spécialement équipés pour servir d'ambulances.

On reprit plus tard, au Chili, l'idée de l'évacuation sanitaire par les airs, mais cette fois, on créa un service qui serait appuyé et contrôlé par les Forces militaires aériennes. A la fin de 1952, le premier cours d'infirmières de l'air fut institué, dont les élèves toutes volontaires, devaient posséder le titre d'infirmière diplômée d'une école universitaire ou de la Croix-Rouge et s'engager à servir dans les Forces aériennes, *ad-honorem*, lorsque celles-ci le leur demanderaient.

Bien avant cette date, l'actuel président de la Croix-Rouge chilienne, le général de Brigade aérienne de la Santé, le D^r Inostroza Pérez, avait organisé, sous sa propre direction, un cours de spécialisation destiné exclusivement aux membres du Service de santé et qui complétait d'une certaine manière l'enseignement donné aux infirmières pour le temps de guerre. Les événements montrèrent qu'il devenait nécessaire de pouvoir disposer, en temps opportun et rapidement, d'un personnel nombreux et qualifié, entraîné à donner des soins aux malades et aux blessés pendant leur transport et faisant partie de l'équipage de l'avion. Quarante et une infirmières furent nommées, dont la plupart continuèrent de prêter leur assistance désintéressée aux Forces aériennes. L'enthousiasme, la compétence et l'altruisme avec lesquels elles ont accompli nombre de missions délicates confiées à leur zèle, n'ont fait qu'accroître la sympathie et la reconnaissance de la Croix-Rouge de même que celles de la population tout entière à leur égard.

A son tour, le commandant du Groupe de Transport des Forces aériennes du Chili fit en sorte que tous les avions de sa section, du moins ceux qui remplissaient les conditions voulues,

fussent équipés de façon à pouvoir accueillir un certain nombre de blessés ou malades. Dans ce but, des cales furent aménagées dans les avions afin que des brancards puissent y être introduits.

Disposant ainsi d'un matériel suffisant et d'un personnel bien entraîné, l'armée de l'Air était dès lors en mesure de procéder à une évacuation sanitaire prompte et efficace. Et un résultat significatif a été obtenu récemment, lors du raid de trois avions *Catalina*, effectué dans la zone australe du Chili, à l'occasion de fêtes patriotiques. En effet, ces avions ont pu évacuer un certain nombre de malades dont l'état réclamait des soins urgents et les ont transportés dans les principaux centres médicaux où ils reçurent des soins appropriés. Le personnel sanitaire faisant partie de l'équipage fut également à même de donner aux populations voisines des localités visitées, des directives et des instructions précises sur l'hygiène élémentaire et, en coopération avec les services d'hygiène existants, il mit sur pied un plan d'aide médicale en faveur des populations isolées. Cette expérience a surtout prouvé que, dans cette région principalement, seule l'aviation était à même de fournir une aide efficace aux populations isolées, qu'il s'agisse de l'approvisionnement, du transport du personnel sanitaire ou de l'évacuation des malades.

Cependant l'ambition du Chili est d'aller plus loin encore. Il estime, en effet, qu'il serait d'une grande utilité de disposer d'appareils spécialement conçus pour l'aviation sanitaire : hélicoptères, pour atteindre rapidement les endroits difficilement accessibles ; appareils légers dans lesquels, outre le pilote et le technicien, il y aurait place pour deux brancards et qui serviraient à relier les aérodromes isolés avec les centres de plus grande importance ; avions de transport qui auraient des horaires et feraient des escales, reliant ainsi entre elles les villes importantes du pays.